



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Lu-vu-entendu,1477>

Lu, vu, entendu

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1989 - N° 882 - octobre 1989 -

Date de mise en ligne : lundi 7 avril 2008

Date de parution : octobre 1989

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Libéralisme

5,25 millions de francs : c'est le montant des amendes qu'a infligées le Conseil de la concurrence aux cinq plus grands fabricants d'encre français. Motif : ces entreprises, qui contrôlent les deux tiers du marché, ont constitué en 1985 un véritable cartel afin de maintenir les prix de vente élevés. Résultat : les consommateurs sur ce marché évalués à 1,6 milliard de francs par an, ont perdu tout le bénéfice de la baisse des prix du papier, dont est dérivé l'essentiel des matières premières de l'industrie.

EDJ 10/16 août (envoi de A. Prime)

"Le rappel du Morbihan", hebdomadaire d'informations de la Fédération Socialiste du Morbihan, publie dans son numéro du 17 août 89, une contribution de Romy LE COZE de Lorient. Cette "tribune" appelle à ne pas restreindre le prochain congrès à une bataille de positions entre des praxidentiables potentiels et à s'ouvrir vers une transformation profonde et durable de la société française par une économie nouvelle de type distributif.

(envoi de Ch. Chilard)

Bourse : un temple inutile

Réponse de M. Barreau à une lectrice et publiée par Ouest France (à propos de la Bourse) : "Suite à votre article "l'Argent et la Bourse", permettez de vous dire que vous faites une sorte d'amalgame entre l'argent et la bourse. Non, une économie à l'échelle des valeurs saines, c'est-à-dire non mercantile, non corrompue par l'argent-profit, n'a pas besoin du temple Bourse, dédié à Mammon, cet appât du gain sans effort, fruit juteux du profit financier, allant dans l'escarcelle de spéculateurs, au détriment d'une masse de non initiés... Moyen d'échange, la monnaie a été détournée de ce rôle initial.

Apprendre aux jeunes à boursicoter, dites-vous ? Ne serait-il pas préférable de leur expliquer l'alchimie monétaire, reposant sur du vent et conduisant à la "mise en abondance" ? N'ayant aucune valeur par elle-même, la monnaie doit évaluer en volume celle d'une production répondant à des besoins "socialement utiles", et s'annuler dès "le service effectué".

(envoi de H. Muller)

Une allocation au lieu de subventions

Sous ce titre, la revue "Nature et progrès" de juillet-août 89 reproduit un article de la "Nouvelle République" du 15/11/88 rapportant une déclaration de M. Patrice Leclercq, socialiste de

l'amélioration des plantes dans les services de l'agriculture dont voici la teneur
En tant que citoyen et contribuable, P. Leclercq propose de reformer le principe pervers des subventions directes aux produits agricoles : "Je propose qu'elles soient remplacées progressivement par une allocation agricole (...). En effet, le système actuel d'aide financière au produit (...) distribue dix fois plus de fonds publics à celui qui laboure 400 hectares qu'à celui qui en laboure 40. Que l'agriculteur de 400 hectares vende 10 fois plus de produits, c'est logique, ce qui l'est moins c'est qu'il reçoive proportionnellement autant d'aides d'Etat. Le contribuable n'est pas opposé à une aide au cultivateur pour une bonne occupation du territoire, pour éviter la désertification, la disparition du tissu social (écoles, PTT...) pour l'indépendance alimentaire (...) mais il trouverait anormal qu'elle profite plus au plus riche qu'au plus pauvre(...).

De plus, l'aide aux produits a des effets pervers, en ce qu'elle encourage l'investissement à l'hectare".
Pour P. Leclercq, si le prix de vente est soutenu, l'agriculteur pourra investir dans des engrais et autres pesticides jusqu'à hauteur du prix de mise en marché. Inversement, si le prix est moins rémunérateur, le producteur limitera ses consommations et notamment celle de produits de synthèse onéreux. La nature ne s'en portera que mieux.

Notons pour comparaison la moyenne des subventions annuelles versées aux agriculteurs français 10.000 F. ; à ceux des Etats-Unis 70.000 F (statistiques de Nov. 88).

L'allocation agricole serait égale pour tous les cultivateurs, quelle que soit la surface cultivée. Elle permettrait également de faire baisser les prix de commercialisation des produits agricoles français (d'où une amélioration de l'équilibre de notre commerce extérieur), tout en compensant cette baisse de revenu agricole.

Cette allocation correspondrait à un service réel rendu à la communauté nationale : l'aménagement et l'entretien du territoire doivent recevoir un salaire.

Le fait intéressant est que les solutions financières agissant en faveur de la production quantitative induisent des effets pervers. Il faut donc s'orienter vers des solutions humanistes au lieu de solutions ne recherchant que le profit financier.

Cette allocation serait un pas de plus vers le revenu social ; les dirigeants et décideurs de notre société accepteront-ils de le faire ?

Ce serait pourtant une solution équilibrée et favorable à la pérennité de la présence humaine dans les campagnes.

(envoi de A. Tardieu)